

**GUIDE ADMINISTRATIF SUR LA RATIFICATION DU PROTOCOLE
CONCERNANT LE PARAGRAPHE FINAL, TEXTE RUSSE**

1. Nom complet de l'instrument:

Protocole concernant un amendement de la Convention relative à l'aviation civile internationale (paragraphe final, texte russe), signé à Montréal le 30 septembre 1977. (Doc 9208)

2. Historique:

Assemblée — 22^e session, Montréal, 13 septembre – 4 octobre 1977.

3. Résumé:

Cet amendement du dernier paragraphe de la Convention de Chicago prévoit que le texte russe de la Convention fait également foi.

Cet amendement est étroitement lié au *Protocole concernant le texte authentique quadrilingue de la Convention relative à l'aviation civile internationale*, signé à Montréal le 30 septembre 1977 («le texte quadrilingue»). Les deux protocoles étant entrés en vigueur, les textes français, anglais, espagnol et russe de la Convention font maintenant également foi. Les États sont priés instamment de ratifier les deux protocoles, car le texte quadrilingue n'entre pas en vigueur pour les États qui ne ratifient que ce protocole sans ratifier également celui concernant le paragraphe final.

4. Principales raisons de ratifier:

Lors de la 22^e session de l'Assemblée, tenue en 1977, les États contractants ont décidé, par consensus, d'adopter le texte russe de la Convention de Chicago. La disponibilité en langue russe du texte authentique de la Convention de Chicago et de ses 18 Annexes favorise la sécurité en rendant ledit texte accessible à une plus grande partie de la population mondiale.

5. Entrée en vigueur:

Le Protocole est entré en vigueur le 17 août 1999.

6. Dépositaire:

Secrétaire général
Organisation de l'aviation civile internationale
999, rue University
Montréal (Canada)
H3C 5H7

Pièce jointe: Modèle d'instrument de ratification

**MODÈLE
INSTRUMENT DE RATIFICATION
PAR LE
(NOM DU GOUVERNEMENT)**

CONSIDÉRANT que (nom de l'État) est partie à la Convention relative à l'aviation civile internationale, signée à Chicago le 7 décembre 1944 (ci-après désignée «la Convention»), y ayant adhéré le (date d'adhésion),

CONSIDÉRANT que ladite Convention a été amendée par le protocole ci-dessous:

Protocole concernant un amendement de la Convention relative à l'aviation civile internationale (paragraphe final, texte russe), signé à Montréal le 30 septembre 1977;

ET CONSIDÉRANT qu'il est souhaitable que (nom de l'État) devienne partie à ce protocole d'amendement de la Convention relative à l'aviation civile internationale,

EN CONSÉQUENCE, (nom du Gouvernement), ayant examiné ledit protocole d'amendement, le *RATIFIE*, et confirme que (nom de l'État) s'engage de bonne foi à en observer et à en exécuter toutes les dispositions.

EN FOI DE QUOI j'ai signé le présent instrument de ratification et y ai apposé le sceau de (nom de l'État).

Date

Signature (Chef de l'État,
Chef du Gouvernement ou
Ministre des Affaires étrangères)

Sceau